

(Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronomes) sont, de l'avis des plus grandes autorités médicales conformes aux dernières découvertes de la thérapeutique moderne.

Il est difficile de savoir comment Moïse a pu être à ce point versé dans les sciences médicales, quoique l'éducation qu'il reçut au palais du Pharaon égyptien ne fut pas étrangère à l'étendue des connaissances de toutes sortes dont il fit preuve au cours de sa miraculeuse carrière.

Certains savants soutiennent que Moïse apprit les premiers éléments de Droit et de Médecine sur les prêtres d'Osiris du Temple d'Héliopolis. Cette affirmation, qui n'est explicitement confirmée par aucun texte ancien, a cependant de bonnes raisons d'être vraie. D'abord parce que la plupart des auteurs se sont accordés à dire que dans l'Egypte antique, ce sont les Ministres du Culte qui exerçaient la médecine.

Dans son intéressante Histoire Illustrée de la Médecine (Bibliothèque Egyptienne du Caire No. 6674 (Médecine), le Professeur Dumesnil rapporte, d'après Hérodote, « la loi réglementait l'exercice de la médecine en Egypte... Les

médecins étaient des prêtres » (Page 26, Homère ajoute que les Egyptiens sont tous des médecins habiles »).

Ce qui contribue à donner une certaine vraisemblance d'authenticité à l'assertion des savants précités, c'est que de grands historiens ont prétendu que Moïse n'était pas seulement l'élève d'un prêtre païen, mais qu'il était lui-même un prêtre égyptien. Telle est, du moins, l'affirmation de Manéthon, le célèbre historien qui vivait sous le règne de Ptolémée Philadelphe (voir Essai sur l'Ecole Juive d'Alexandrie par J. Biet, Page 214, Bibliothèque du Caire (Histoire) No. 2844) et de Chéremon, auteur d'une histoire de l'Egypte (voir Joseph contre Apion 1, I, CXI). Apion lui-même, soutient après Manéthon et Chéremon, que Moïse était un prêtre d'Osiris, issu de la Ville d'Héliopolis (voir Joseph contre Apion 1,II, C.1).

Ce qui est certain, c'est que Moïse resta à la maison de Pharaon jusqu'à l'âge de 15 ans (d'après les dibr Yamim le Mosché Rabbenu) et que son éducation a été confiée, comme pour tous les enfants royaux, à un ministre de culte égyptien. C'est ce dernier sans doute qui lui enseigna l'art de guérir.

I

Le Prophète Moïse, vétéran des médecins juifs d'Egypte

Ainsi, dans l'universalité de l'activité de Moïse on ne saurait être surpris de le voir se préoccuper dans les moindres détails des problèmes d'hygiène et de pathologie sociales.

Il pense aux plus petites particularités de l'hygiène intime, il connaît ou prescrit les conditions de la transmission des maladies épidémiques.

Il pense aux soins à donner aux jeunes mères et aux petits enfants, il sait imposer à la mère le repos qui lui convient.

L'hygiène alimentaire est l'objet de ses préoccupations attentives. Il donne la liste des aliments permis et des aliments défendus. Citons la curieuse interdiction qui se rapporte au sang de quelque animal qu'il soit, car « la vie du corps est dans le sang ». Il prescrit des jeûnes rituels, mais qui oserait dire que cette idée n'est pas dans l'esprit de la plupart des thérapeutes modernes ?

C'est le chapitre XIII du livre III du Lévitique de Moïse, qui est particulièrem-

ment intéressant à cet égard. Nombreux sont les auteurs qui se sont efforcés depuis des siècles de faire un diagnostic d'après les descriptions mosaïques. Au premier abord la richesse des détails fournis par le grand législateur juif est telle qu'il peut sembler facile de situer exactement dans les cadres de nos traités de médecine les descriptions de Moïse. Au surplus, le texte est formel et le mot de lèpre est universellement employé pour traduire l'expression hébraïque : tsaarath, qui sert à désigner la maladie décrite. C'est également le sens qu'il faut donner au mot « aussatz » employé par Luther dans la première traduction in extenso de la Bible en langue allemande. Le mot lèpre est également employé dans la version française.

Voici les symptômes que nous trouvons dans ce chapitre du Livre Saint. « Si, sur sa peau, quelqu'un voit se produire une éruption sous forme de taches, de bourgeons ou de pistules... qu'il soit conduit au grand prêtre Aron ou à l'un de ses fils.

« Si les poils de son corps sont devenus blancs, et qu'à l'endroit du mal une ulcération est apparue, il s'agit certainement de lèpre.

« S'il y a suppuration sans que la peau soit ulcérée ni que les poils soient devenus blancs, que le malade soit enfermé sept jours et qu'il soit examiné au bout de ce temps.

« Si l'affection persiste sans avoir rongé davantage, qu'il demeure encore sept jours en observation.

« Si le quatorzième jour, l'affection a disparu, le malade sera jugé pur car il était atteint seulement de gourme.

« Si l'affection n'est pas guérie à ce moment, qu'il demeure encore sept jours en observation. Si après ce dernier délai

la maladie dure encore et ronge toujours la peau il s'agit sûrement de lèpre ».

Voici l'enseignement thérapeutique de Moïse : « Si quelqu'un a la lèpre il déchirera ses vêtements, il ira la tête nue, les lèvres voilées et criera sur sa route : « Impur ! Impur ! » Que faisait-on de plus, en vérité, au moyen âge pour les lèpreux ?

De nombreux conseils prophylactiques tement de laine ou de lin, ou sur un quelconque objet de fourrure est une souillure verdâtre ou rougeâtre, le prêtre fera enfermer le vêtement sept jours. Si le septième jour, la souillure s'est étendue, c'est là un signe de lèpre. On brûlera un tel vêtement ou un tel objet de souillure. Si la souillure s'est limitée, le vêtement sera lavé là où est la souillure et le vêtement sera enfermé sept jours. Si alors la souillure n'est pas partie, la place où elle était sera arrachée et le vêtement lavé de nouveau. Alors seulement il sera pur ». Nous sommes moins exigeants de nos jours !

La désinfection des maisons, elle-même, est prévue : *Les murs seront grattés et recrépis à neuf; si les taches apparaissent ensuite, la maison sera détruite et les pierres portées au loin de la ville, en un endroit impur.*

Des conseils judiciaux sont donnés aux malades guéris : *Celui qui est guéri se purifiera, se lavera, lavera ses vêtements, tondra les poils de son corps. Il rentrera dans le camp seulement alors. Il attendra encore sept jours et refera toutes les cérémonies de purification avant de réintégrer son domicile.*

Tel est le paradoxe de Moïse, dont les descriptions permettent de reconnaître avec certitude les malades et dont les prescriptions prophylactiques sont suffisantes pour éviter la contamination du peuple entier.